

LIMITE DES AFFAIRES MARITIMES (LAM)

LE SCORFF

Département du MORBIHAN (56) / Commune de PONT-SCORFF (56620)

Texte juridique de référence : Décret n° 59-951 du 31 juillet 1959

Limite	Observations
Vieux pont de Pont-Scorff	<p>Aspects juridiques : Texte de référence identifié</p> <p>Aspects géographiques : Vieux pont repérable avec quasi-certitude au niveau de Pont-Scorff. Numérisation côté aval du pont à partir de l'Ortho Littorale V2.</p> <p>Positionnement connu précisément (incertitude < 50 mètres)</p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en jaune sur la capture d'écran) :

